

## Politiques pour le secteur énergétique dans les pays en transition

16. Des politiques de marché efficaces pour la réforme du secteur énergétique sont essentielles pour promouvoir la sûreté nucléaire. Elles produiront les ressources adéquates pour des investissements visant à améliorer la sûreté et la maintenance, et elles encourageront les économies d'énergie. Tous les pays en transition devraient mettre en œuvre ces réformes et politiques d'investissement axées sur le marché et fondées sur une planification au moindre coût, en tenant dûment compte des critères de sûreté nucléaire, d'environnement, de rendement énergétique et d'économie d'énergie.

17. Les institutions financières internationales ont joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de réformes et de plans d'investissements du secteur énergétique, dans le cadre de l'économie de marché. Leur participation et leur soutien constants sont cruciaux pour continuer à progresser.

## Gestion des déchets nucléaires

### *Convention internationale*

18. Les autorités nationales doivent garantir la gestion sûre des déchets radioactifs et veiller à ce que des dispositions soient adoptées pour leur manutention, leur entreposage et leur usage final dans de bonnes conditions. Ce sont des éléments essentiels de tout programme d'énergie nucléaire.

19. L'élaboration de la Convention sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs à partir de ces principes est d'une importance cruciale. Nous demandons à tous les pays qui produisent des déchets nucléaires dans leurs installations nucléaires de participer activement à la préparation de cette Convention sous les auspices de l'AIEA et d'apporter leur soutien à sa finalisation effective et sa prompt adoption.

### *Immersion en mer*

20. Nous nous engageons à interdire l'immersion des déchets radioactifs en mer et nous encourageons tous les Etats à adhérer au plus tôt à l'amendement de 1993 à la Convention de Londres.